



#2

Pourquoi mon graphiste fournit une charte graphique ?

Bonne question... C'est quoi ce document final que mon graphiste fournit généralement en phase finale du travail de création de mon logo ? Compliant, vous le conservez en bonne et due forme dans votre disque dur et vos dossiers sans trop savoir à quoi il sert finalement. Alors voici quelques éléments de réponse...



Un document de synthèse

Une charte graphique c'est un dossier de quelques pages (ou plus) qui va définir tous les éléments visuels et typographiques reliés à votre entreprise : formes, couleurs de références, déclinaisons annexes, polices d'écriture... avec pour pièce maîtresse, votre logo. Elle va ensuite expliquer précisément leurs utilisations dans le cadre de supports print et web.

Un ensemble cohérent

Une fois l'identité visuelle définie (et bien définie !) en tenant compte à la fois de la personnalité de votre entreprise, de son activité et de ses objectifs et de votre public, la charte graphique récapitule tous les éléments constitutifs de votre identité visuelle pour vous proposer une cohérence et vous garantir une harmonie entre vos différents supports de communication print et web. Et le respect de votre identité visuelle, c'est l'assurance de votre identification auprès de votre clientèle, voire à plus grande échelle de la reconnaissance de votre marque auprès du grand public.



Un outil de projection

Au-delà des besoins existants de votre entreprise en termes de communication, votre charte graphique vous permet de vous projeter sur des supports qui, même sans être d'actualité, pourront un jour être pertinents en fonction de l'évolution de votre activité : un site internet, de nouveaux services, du packaging, de l'animation, des supports promotionnels spécifiques...

Une charte graphique correctement réalisée doit projeter autant que possible les déclinaisons futures de l'identité visuelle de l'entreprise.



Une boîte à outils

Votre charte graphique est aussi votre boîte à outils qui complète tous les fichiers fournis pour votre identité visuelle. Elle est certes remplie de termes techniques (références colorimétriques, formats de fichiers...) mais elle facilitera les échanges avec vos prestataires (imprimeur, graphiste, développeur web...) dans le cadre d'un bon usage de votre identité visuelle pour la création d'un nouveau support de communication.

Qu'elle soit simple ou très fournie, une charte graphique ne se fait pas à la légère et nécessite (tout de même !) plusieurs heures de travail. C'est une étape importante qui vient généralement ponctuer plusieurs semaines voire mois de travail de création graphique pour le client. Même si, d'une certaine manière, elle constitue une photographie de votre identité visuelle, elle n'est cependant pas figée et reste modifiable et évolutive.

Dernière info, je fournis systématiquement la charte graphique de l'identité visuelle créée pour mon client, petit ou grand. Je la complète souvent avec différents éléments techniques voire administratifs selon le travail fourni comme le récapitulatif des contrats d'hébergement web mis en place (type de contrat, durée, numéro de SAV, codes d'accès et mot de passe...).

